

LA CFE-CGC ET LE HANDICAP : COMBATTRE L'INVISIBLE AU TRAVAIL

30 octobre 2024

La **CFE-CGC** s'engage à aborder la question des handicaps invisibles représentant environ 80 % de l'ensemble des handicaps, incluant les troubles sensoriels, mentaux et cognitifs. Lors de la commission dédiée, la **CFE-CGC** a mis l'accent sur différentes composantes du handicap :



Handicap et emploi : La CFE-CGC en première ligne

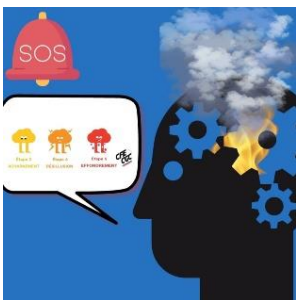
L'inclusion des personnes en situation de handicap est un sujet essentiel pour la **CFE-CGC**. Nous soutenons cette démarche activement en incitant et en participant à toutes les actions de sensibilisation afin de soutenir l'inclusion.

La **CFE-CGC** est partenaire et préside l'Agefiph (Association d'aide pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) afin de mener des actions favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'emploi.



Vers une reconnaissance officielle du burn-out comme maladie professionnelle

Le burn-out et le handicap invisible sont étroitement liés. Le burn-out peut être considéré comme un handicap invisible. Il est caractérisé par une fatigue intense, une perte de contrôle et une incapacité à remplir ses objectifs professionnels. Il est souvent dû à un stress environnemental excessif.



Les personnes souffrant de handicaps invisibles, tels que les troubles psychiques ou les maladies chroniques, sont particulièrement vulnérables au burn-out en raison des contraintes et du manque de soutien dans le milieu professionnel.

Afin de prévenir le burn-out, il est crucial de favoriser la communication, d'être attentif aux signaux d'alerte et de modifier les mauvaises habitudes de travail.

La **CFE-CGC** a des attentes claires en matière de prévention du burn-out. Elle milite pour la reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle. Elle a créé des outils pédagogiques pour aider à identifier et prévenir ce syndrome.

La **CFE-CGC** insiste sur l'importance de la prévention collective par l'amélioration de l'organisation du travail, le soutien des instances représentatives du personnel et de la médecine du travail.

La **CFE-CGC** soutient les propositions parlementaires visant à intégrer la prévention des risques psychosociaux dans les discussions sur la qualité de vie au travail.



[Toutes les informations concernant le handicap](#)